

<http://lionindonesia.org/blog/2017/05/04/testimony-of-siti-kristina-for-cop-8-convention-rotterdam/>



## Témoignage de Siti Kristina pour la COP 8 - Convention Rotterdam

Le 4 mai 2017 par l'Initiative locale pour le réseau OSH

Témoignage complet de Siti Kristina. Écrit pour être partagé à la COP de la Convention de Rotterdam 8. Étant donné que le délai de parole était de 2 minutes, une partie seulement de celui-ci a partagé.

### Témoignage de Siti Kristina pour la COP 8 - Convention Rotterdam

Je m'appelle Siti Kristina. Je suis une ancienne travailleuse d'une entreprise textile qui utilise de l'amiante pour sa production. Le produit que nous avons manufacturé était un tissu d'amiante, un isolant pour enrrouler les tuyaux dans l'extraction de pétrole et de gaz.

J'ai travaillé pendant 23 ans dans le département d'isolation. Il y avait 65 personnes qui travaillaient dans ce département. C'est dans ce département que le tissu d'amiante a été produit, du processus de mélange à l'emballage. Ce département comprenait des unités, c'est-à-dire le mélange, le cardage, la rotation, la torsion, l'enroulement, le tissage, l'inspection / QC et l'emballage. Pendant ces 23 ans, j'étais exposée à l'amiante.

Sur le lieu de travail, nous avons utilisé l'amiante chrysotile. Les fibres sont mélangées avec du polyster à l'aide d'un procédé à sec. Le sac d'amiante était levé à la main jusqu'à la machine à mélanger pour verser l'amiante manuellement. Le mélange d'amiante et de polyster se dirige ensuite vers la machine à carder pour produire des rouleaux de fil d'amiante brut. Les rouleaux de fil d'amiante vont à la machine à tordre pour ajouter les couches du fil d'amiante. Le fil tordu va à la machine à tisser et devient un tissu d'amiante.

Lorsque nous interagissions avec l'amiante, certains d'entre nous utilisaient des gants et certains d'entre nous ne les utilisaient pas. Si la fibre d'amiante perce et pénètre dans la peau, il est difficile de l'enlever et cela fait mal. Nous utilisons un simple masque en tissu une fois par semaine. Nous emmenons nos vêtements de travail à la maison pour les laver. Nous mangions, buvions et nous reposions dans une pièce où le produit l'amianté était manufacturé.

Au début des premières années, je me sentais bien, en sécurité. Mais après plus de 10 ans, j'ai commencé à tousser. Chaque fois que je toussais, je voyais un médecin et j'allais mieux. Mais la toux m'était devenue quotidienne. Je toussais pendant une semaine ou deux, puis je commençais à tousser à nouveau après un mois ou deux.

La société a effectué des examens médicaux régulièrement. Elle appelait une unité de service à l'usine. Tous les travailleurs devaient y participer. La société gardait les résultats et si nous les demandions, la société déclarait que nous allions bien.

En 2008, des experts coréens ont effectué un examen médical. Tous les travailleurs ont participé. Nous avons eu des prises de sang, des tests d'expectoration. La société a déclaré que le résultat était bon.

La même année, j'ai participé à un examen médical indépendant avec deux autres travailleurs. Nous l'avons passé dans un hôpital de Rawa Mangun, à Jakarta. Nous avons passé un test sanguin et un examen par tomodensitométrie. Le résultat a été envoyé en Corée.

En 2010, j'ai participé de nouveau à un examen médical à la RSCM, à Jakarta. Nous avons passé un test sanguin et un examen par tomodensitométrie. Le résultat a été envoyé en Corée. C'est à partir de ce résultat que les docteurs coréen et japonais m'ont diagnostiqué une asbestose précoce. Deux autres travailleurs ont également reçu un diagnostic d'asbestose.

En 2012, j'ai eu des problèmes de santé. J'avais la fièvre typhoïde. J'avais une toux sèche. J'ai perdu mon poids corporel. J'ai aussi eu des difficultés à respirer. Je me suis installée dans une clinique à Bogor. J'ai fait du rontgen, un test sanguin et un test d'expectoration. D'après le résultat, on m'a diagnostiqué une

maladie pulmonaire. Je devais prendre des médicaments tous les jours pendant 6 mois.

En 2013, j'ai été invitée en Corée pour une réunion de victimes. En Corée, j'ai passé un autre examen médical et le résultat a montré que j'étais l'asbestose était toujours là. En revenant de Corée, j'ai écrit une lettre à l'entreprise au sujet de mon état de santé. Je ne pouvais pas entrer dans la société, alors j'ai donné la lettre à la sécurité. Je ne sais pas ce qu'il est advenu de la lettre.

Après avoir été licenciée en 2013, je n'avais plus d'argent pour acheter des médicaments. Si je toussais, je me rendais juste à une clinique bon marché.

En 2016, mes amis et moi avons participé à un examen médical à Rumah Sakit Pertamina, à Jakarta. À partir de cet examen, 10 personnes sur 20 ont été diagnostiquées avec une maladie associée à l'amiante. Cette année-là, pour la première fois le médecin indonésien a le courage de nous diagnostiquer une maladie professionnelle associée à l'amiante.

En cette année 2017, mes amis et moi avons finalement trouvé une lueur s'espoir. Pendant des années, mes amis et moi-même avons lutté pour être reconnus par le gouvernement et les médecins indonésiens. Ce n'est pas facile. Enfin cette année, les maladies professionnelles liées à l'amiante ont été reconnues. Nous espérons que ce n'est pas seulement une reconnaissance vide. Nous espérons que nous allons obtenir des traitements appropriés de la part des parties prenantes qui ont affaire à des victimes de l'amiante.

Et dans notre pays, en Indonésie, beaucoup de personnes ne connaissent toujours pas les dangers de l'amiante. Je suis qu'une personne parmi mes nombreux amis qui sont exposés à l'amiante en Indonésie. Nombreux sont mes amis qui n'ont pas la possibilité de participer à un examen médical. Il est très possible qu'ils aient également des maladies liées à l'amiante.

Je représente ici mes amis, qui souffrent de l'amiante en Indonésie et dans le monde. Notre espoir est que plus personne ne souffre de l'amiante. Nous espérons que, lors de cette réunion, tous les délégués appuieront l'inscription de l'amiante chrysotile à l'annexe III en soutenant l'accord sur l'article 22 de la Convention de Rotterdam.

Merci beaucoup